PROCÈS VERBAL
POLE ARBITRAGE
VENDREDI 22 AOÛT 2025

Présents : Quentin BERTHELET (Responsable Pôle Arbitrage), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Jonathan BLONDY (Président de District), José DA SILVA (Représentant des arbitres au Comité Directeur), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Marc-Antoine PIERRE (Représentant de la Commission Technique), Christelle BIBIE et Nathalie LONGUEVILLE, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Bastien FRISCIA, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET, Tom-Elie MATHIEU et Patrick PENDANX.

Excusés : Théo LE DEVEHAT et Serge VESSOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Années sabbatiques :

Benjamin HAUTIER évoque les demandes d'année sabbatique d'Hasan SAGLAM (TERRASSON FC) et Florent FAUVEL (FC LALINDE COUZE SAUVEBOEUF) parvenue dans les délais qui sera transmise à la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage.

Gel médical :

Il fait part ensuite de la demande de gel médical de Frédéric BELMON (AS COURSAC). Celui-ci doit se faire opérer de l'épaule et aura une longue convalescence qui va l'écarter de longs mois des terrains.

La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage tiendra compte de ces éléments vis-à-vis de la couverture du club.

Victor DELACOUR entrera en contact avec lui une fois sa convalescence avancée afin de lui proposer d'accompagner des jeunes stagiaires.

Une autre demande est arrivée en provenance de Jean-Pierre DOYEN (FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC) avec la production d'un justificatif médical. Le Pôle Arbitrage enregistre cette demande et la transmettra aux CDSA et CRSA pour prise en compte.

Renouvellement des arbitres :

Au 22 août 2025, 169 licences ont été saisies par les clubs, ce qui est un très bon chiffre. 132 arbitres sont déjà désignables, quelques licences sont encore bloquées, principalement en lien avec la situation financière de certains clubs qui bloque l'édition des licences. Il manque encore certains dossiers médicaux.

Benjamin évoque le processus de renouvellement des trois arbitres fédéraux, car aucune de leurs licences n'est encore active à cette date. La licence de Bastien FRISCIA semble être saisie depuis le 15 août seulement, celles de Lou-Ann TEILLOUT et Anne-Sophie TINDER ne sont toujours pas validées par les intéressées.

Informations diverses :

Quentin BERTHELET annonce la présence de Marc-Antoine PIERRE, représentant de la Commission Technique au sein du Pôle Arbitrage. Ce dernier se présente à tous les membres et se dit ravi d'intégrer le Pôle Arbitrage. Son expérience du football est considérée comme un réel atout notamment pour renforcer les liens avec les éducateurs.

POLE FORMATION – STAGES DE DÉBUT DE SAISON

Soirée de rentrée des officiels :

Quentin BERTHELET commence par évoquer la soirée de rentrée des arbitres programmée vendredi 29 août prochain à la Maison du Football de Marsac sur l'Isle. La soirée de rentrée se veut courte sur un format d'1h00/1h15. Elle débutera à 19h30 par l'Assemblée Générale de l'UNAF24 durant 45 minutes avant que le Pôle Arbitrage ne prenne le relai. Au programme : un rappel sur l'organisation de la saison, une présentation rapide des modifications des lois du jeu (sans vidéos pour inciter à la participation aux stages) et une session de questions-réponses pour laquelle les arbitres ont reçu un Google Form de sollicitation. Un petit casse-croûte sera programmé après la réunion pour laquelle Quentin remercie le District et l'UNAF24 pour le financement.

Séminaire des arbitres D1/D2 et Assistants spécifiques :

Ce stage se tiendra samedi 6 septembre sur la journée. Les installations de FAUX seront gracieusement prêtées, remerciement au club du FC FAUX et à sa municipalité. Au programme passage en revue des modifications aux lois du jeu dans le détail avec ateliers vidéo, un exercice spécifique assistants ainsi qu'une activité de cohésion financée par l'instance pour un coût de 350€. Remerciements à Jonathan BLONDY et son Comité Directeur. Christelle BIBIE et Aubin SOLER s'occuperont du repas.

Lors de ce stage devra aussi être évoqué l'introduction d'un nouveau système d'évaluation où les clubs « noteront » les arbitres sur la communication et la condition physique. En parallèle, les arbitres évalueront les observateurs sur la pertinence et la pédagogie de leurs retours. L'objectif est de fournir des outils d'amélioration continue plutôt que de sanctionner. Les retours clubs ne feront bien entendu pas partie des classements de fin de saison.

La convocation aux arbitres sera adressée par le Secrétariat du Pôle Arbitrage entre le 25 et le 29 août.

Stage D3 :

Le lendemain matin se déroulera à BASSILLAC le stage des arbitres D3. La politique de l'arbitrage départemental ainsi que les modifications aux lois du jeu seront au programme. Il n'y aura pas de repas puisque les arbitres iront directement sur leurs rencontres après le stage.

La convocation aux arbitres sera adressée par le Secrétariat du Pôle Arbitrage entre le 25 et le 29 août.

Stage des observateurs :

Ce rassemblement est programmé le dimanche 7 septembre au matin à SARLAT. Cependant, la CRA a programmé ce même jour son stage des observateurs, ce qui causera l'absence de plusieurs observateurs départementaux.

Certains autres étant également arbitres en activité et excusés ce jour-là, il est évoqué l'intérêt du maintien du stage en présentiel avec un effectif réduit. Après discussion, la date du dimanche 7 septembre est annulée. Quentin BERTHELET proposera deux créneaux en visioconférence afin que les observateurs puissent suivre ce stage, en semaine, avant le début des observations évidemment.

Au cours de ces visioconférences, l'objectif sera de faire un bilan, de répondre aux questions et d'expliquer les attentes pour cette nouvelle saison. La méthodologie s'appuiera sur l'étude des rapports des meilleurs arbitres de la saison passée pour harmoniser les critères d'évaluation notamment.

À la suite de l'annulation du stage en présentiel, Benjamin HAUTIER adressera un mail de remerciement au club du FC SARLAT MARCILLAC pour le prêt envisagé des installations.

Stage des délégués :

La parole est laissée à Thierry JACQUEMET afin d'évoquer le stage des délégués qui se déroulera samedi 13 septembre de 8h30 à 12h00 au siège du District. Le programme inclura un questionnaire, la présentation d'une nouvelle checklist de match et un retour sur la FMI dispensé par Jean-Robert CLOFF afin de standardiser les pratiques. Enfin, il est proposé de tester une « fiche des blessés » à faire remplir par les clubs.

Il est discuté de la possibilité de doter chacun des délégués de 4/5 chasubles dans des couleurs peu utilisées par les clubs (jaune fluo, rose par exemple). Jonathan BLONDY va étudier la possibilité financière d'une telle opération, qui devrait être peu coûteuse pour l'instance. Thierry JACQUEMET évoque enfin la mise en place d'un « Dress Code » pour les délégués, qui ne sera pas trop stricte car nous sommes à l'échelon départemental. Cependant, il ne pourra être toléré une tenue trop décontractée sur les rencontres (claquettes, shorts, jogging par exemple).

Thierry JACQUEMET et Patrick PENDANX évoquent la nécessité de créer un Règlement Intérieur à destination des délégués afin de recenser l'ensemble des process et des prérogatives qui leur sont dédiées. Réponse est faite de travailler en lien avec Quentin BERTHELET sur le sujet afin que ces dispositions fassent l'objet d'un amendement du Règlement Intérieur du Pôle Arbitrage, les délégués étant partie prenante du PA24. De plus, cela évitera la multiplicité des supports d'informations.

Relativement au stage, Christelle BIBIE s'assurera de la mise à disposition de tablettes chargées auprès des salariés.

RENCONTRES CLUBS/ARBITRES – CONTINUITÉ OU RENOUVELLEMENT ?

Quentin BERTHELET évoque ensuite la réunion de rencontre clubs / arbitres qui se tiendra à CHAMPCEVINEL le lundi 15 septembre prochain. Remerciements à la municipalité et à Nathalie LONGUEVILLE pour la gestion de cette mise à disposition.

Cette réunion sera programmée à 19h30 avec une présentation qui ne devrait pas excéder 1h15 pour laisser la part belle aux échanges et aux questionnements des clubs. Il est proposé de revenir rapidement sur l'organisation du Pôle Arbitrage pour cette saison, sur le process des désignations et les priorités par niveau. Il sera évoqué l'utilisation des oreillettes afin de désamorcer d'éventuelles incompréhensions sur cette utilisation qui se voudra pédagogique et non disciplinaire. Enfin, le nouveau principe de « notation » des arbitres par les clubs sera expliqué à chacun des présents.

La communication autour de l'évènement devra intervenir le lundi 1er septembre, via les réseaux sociaux et par une communication directe aux clubs du Département. La présence d'un maximum d'arbitres et de membres du Pôle Arbitrage sera demandée.

POLE OBSERVATIONS – CANDIDATURES D3 PROMOTIONNELS ET POULES D'OBSERVATIONS

Benjamin HAUTIER reprend la parole afin de présenter la liste des 18 arbitres ayant souhaité candidater à la filière D3 Promotionnels, en rappelant les critères d'exclusion potentiels et notamment le fait de ne pas s'être présenté à l'examen théorique de la saison N-1. Un tirage au sort va répartir ces arbitres en deux poules de 9 arbitres.

Il est alors procédé au tirage au sort de l'ensemble des poules d'observations D2 et D3P. Pour rappel, cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique par tout arbitre. Le droit d'examen de cet appel est de 100€. Passé ce délai, les poules seront réputées validées pour la saison 2025/2026.

Le tirage au sort des poules D3 Promotionnels est effectué par Patrick BUFFIERE, membre non-arbitre et non observateur.
Damien VERGNAUD est positionné lui d'office en poule A, étant membre du même club que Victor DELACOUR, observateur en poule B. Pour le reste des arbitres, nous sommes devant un tirage au sort intégral dont voici le résultat :
Poule A : David BURROWS, Ludovic CUBERTAFON, Pascal GRAND, Corentin JACQUART, Jonathan MAYET, Kévin MENERET, Melvin PEUBRIER, Lucien ROBERT et Damien VERGNAUD.
Poule B : Samir AL OMARI, Dylan BASTIEN, Mickaël BERNIER, Cédric BESSON, Florent FAUVEL, Vincent LADEUIL, Maxime LECANU, Franck MEYO-TURPAUD et Théophile VIALA.

Il est ensuite procédé au tirage des poules d'observation des arbitres D2. Il est précisé concernant ce tirage au sort que celui-ci se déroulera en deux temps. En effet, au 22 août, deux arbitres n'ont pas encore renouvelé leurs licences, ils seront donc par précaution tirés au sort à part afin d'être répartis dans les poules, avant que les autres arbitres ne soient tirés au sort de façon intégrale. Benjamin HAUTIER évoque également le cas de deux arbitres, Raphaël MAFFIOLETTI, en année de transition de la fonction d'arbitre vers celle de délégué et n'ayant pas souhaité être observé. Pascal GRAULIERE, ayant une licence dirigeant à l'US MUSSIDAN SAINT MEDARD sera positionné lui dans la poule B, Victor DELACOUR étant observateur en poule A. Christelle BIBIE, membre non-arbitre et non observateur effectue le tirage au sort.

Poule A :
Olivier BECK, José DI-PIERRO, Bastien DURAND, Fabrice ENCARNACAO, Fiorello HENNON, Gaëtan RICARD et Mohamed ZGHAL.

Poule B : José DA-SILVA, Pascal GRAULIERE, Nicolas IMBERT, Luca LAVERGNE, Florian PAYEUR et Fabrice PONS, Bruno RONGIERAS.

Il est abordé le cas de l'observateur Serge VESSOT, qui envisageait une reprise de licence joueur au sein du club du CO COULOUNIEIX CHAMIERS. Si cela s'avérait le cas, il ne serait pas désigné sur la poule du COCC. Quentin BERTHELET le contactera par téléphone dans la semaine du 25 au 29 août.

POLE PROMOTIONNEL – CANDIDATURES ET ORGANISATION

Victor DELACOUR prend la parole pour la validation des candidatures au Pôle Promotionnel 2025/2026.
Il revient une à une sur les différentes candidatures reçues et se félicite du nombre d'arbitres ayant souhaité candidater.
Il rappelle qu'une réunion en visioconférence sera programmée avec les arbitres retenus afin de leur rappeler les règles de fonctionnement du Pôle Promotionnel et les conditions de réussite, afin d'envisager une présentation à la Ligue cette saison ou la saison prochaine, suivant les profils. Contact sera pris avec l'un des candidats au Pôle Promotionnel. L'ensemble des autres candidatures sont validées.

Arbitres centraux Séniors : Armand ALIKAJ, Stéphane CARRIER, Raphaël COUTURE, Pierric FAYARD et Nicolas IMBERT.
Arbitres Assistants : Louis BERTHIER, Benoît FOUCHET, Jean-Michel ROUX et Ludovic TIGOULET.
Jeunes Arbitres : Paul BAUW, Matteo BRUNET, Nathan DURU, Zahin JABRANE, Antoine LAPOUMEROULIE et Cean PINAUD-LEBRETON.

Une discussion s'installe autour du premier test théorique d'admission au Pôle Promotionnel. Après débat, la majorité des membres s'accordent à dire qu'un minimum de 8/20 doit être exigé sur le premier stage afin de pouvoir valider définitivement la participation de ces arbitres au Pôle, afin de maintenir le niveau d'excellence de celui-ci. Pour rappel, depuis 2020, aucun échec n'est à déplorer sur les candidatures régionales de notre Département. La circulaire relative au Pôle Promotionnel sera publiée sur le site institutionnel dès publication de ce Procès-Verbal.

PRESENTATION DE LA LIGNE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE EN ARBITRAGE – ASSISTANT (LTDA-A)

Quentin BERTHELET revient ensuite sur le besoin de valider la Ligne Technique Départementale en Arbitrage – Assistants. Le document a été travaillé avec les observateurs spécifiques assistants, à savoir Mikael DEVOS, Emmanuel MORIN et Ingrid NIERICHLO lors d'une réunion d'échange en visioconférence.
Le document a été adressé pour lecture à l'ensemble des membres du Pôle Arbitrage.

Sans question et sans remarque, cette LTDA-A est validée à l'unanimité des membres présents. Elle sera donc applicable dès cette saison sur les observations des arbitres assistants spécifiques.

PREPARATION FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE ET FORMATION ARBITRES BENEVOLES DE CLUBS

La première Formation Initiale en Arbitrage se profile à grand pas puisqu'elle se déroulera du 19 au 21 septembre prochain. Celle-ci sera animée par Victor DELACOUR et Vincent CARON. Les livrets du stagiaire ont été récupérés par Serge VESSOT en réunion à la Ligue ce même vendredi 22 août 2025. Une communication adéquate devra être mise en place très rapidement par les personnes référentes au sein du Pôle Arbitrage par tous les moyens possibles (réseaux sociaux, mails clubs, partage sur les groupes WhatsApp d'arbitres etc.).

Victor DELACOUR insiste une nouvelle fois sur l'importance de l'implication des formateurs diplômés. En effet, à la suite de sa sollicitation de l'été, trop peu de réponses ont été données pour les différentes sessions de FIA. Il attend un meilleur investissement de l'équipe de formation. Pour les arbitres en activité, il suffit de poser une indisponibilité pour « Mission FFF » sur l'ensemble du week-end. Cette mission ne pourra jamais être vue négativement par les différentes instances qu'elles soient fédérales, régionales ou départementales, bien au contraire.

La dernière formation initiale de la saison se fera en commun avec la Corrèze. A ce sujet, un rendez-vous d'échange est prévu le jeudi 29 août 2025 à BRIVE entre Quentin BERTHELET et son homologue corrézien, afin de définir les contours de cette collaboration, ainsi que le dossier des échanges inter districts d'ailleurs.

PRESENTATION DU TABLEAU DE SUIVI DES DESIGNATIONS

Afin d'optimiser le fonctionnement de la cellule Désignations, un tableau Google Sheet est en cours de finalisation. Il est présenté par Quentin BERTHELET qui répond immédiatement à l'ensemble des interrogations des désignateurs Séniors et Jeunes.

L'outil recensera l'ensemble des informations nécessaires (acceptation du fait de doubler, clubs interdits, problèmes remontés en Commission de Discipline etc.) et alertera les responsables par des codes couleurs automatiques et une vérification systématique de l'outil.

PAROLE A L'UNAF24

Patrick BUFFIERE rappelle son absence pour raisons familiales à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'UNAF24 et de la soirée de rentrée des officiels et s'en excuse. Patrick MATTENET le représentera lors de cet évènement et à l'occasion du Comité Directeur du District du lendemain matin.

Il revient sur l'organisation d'un loto en ligne qui s'est avéré être un succès, rassemblant 256 personnes. Cette initiative, menée par Jonathan BLONDY, a permis de générer un bénéfice de 670€. Il relève néanmoins le manque de partage de l'information autour de ce loto sur les réseaux sociaux par les membres et arbitres. Il insiste sur l'importance pour chacun de partager les actualités de l'UNAF24 pour aider à lever des fonds.

Il rappelle que les adhérents de la saison passée recevront une batterie externe de recharge. Les membres du Pôle Arbitrage 24 reçoivent d'ailleurs la leur lors de cette soirée, remerciements appuyés à l'UNAF24. De plus, à l'initiative de Jonathan, un tee-shirt d'échauffement sera offert à l'ensemble des arbitres présents ou excusés lors de la soirée de rentrée des officiels. Il est précisé que ce tee-shirt fera désormais partie du dress-code obligatoire pour l'ensemble des stages et évènements liés à l'arbitrage départemental.

Patrick BUFFIERE informe du fait que l'amicale a participé financièrement à cet achat ainsi qu'à l'acquisition future de caméras type GoPro. Il se félicite par conséquent de la collaboration avec le District et le Pôle Arbitrage. Une convention officielle entre le District et l'UNAF est en projet pour formaliser ce partenariat.

La cotisation a été revue à un tarif unique de 40 € cette saison pour tous les arbitres. Ce montant est jugé raisonnable et n'a pas augmenté depuis des années. Le nombre d'adhérents est en hausse, passant de 174 à 178, avec des adhésions encore attendues, ce qui reste donc très positif.

INTERVENTION DE JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY commence par saluer le travail réussi de restructuration du Pôle Arbitrage mené durant l'été par Quentin BERTHELET, Benjamin HAUTIER et Aubin SOLER, dont les effets positifs sont attendus dès le début de la saison. L'importance du respect mutuel et de l'écoute lors des prises de parole est rappelé pour un travail efficient des commissions.

Il salue l'arrivée de Marc-Antoine PIERRE au sein du PA24 comme représentant de la Commission Technique. Malgré une première réunion timide, il n'a pas de doute sur le fait que ce dernier servira de relais entre la Commission Technique et le Pôle Arbitrage. L'accent est mis sur la nécessité d'une meilleure compréhension entre arbitres et éducateurs pour assainir le football. Un court échange s'instaure sur la possible nouvelle mesure d'exclusion temporaire lorsqu'un éducateur serait averti. La mesure est en phase de test par la Fédération mais nul doute qu'elle sera finalement étendue afin de responsabiliser le staff des équipes.

Il rappelle que cette saison sera marquée par plusieurs expérimentations : le port de caméras sur les matchs « à risque » (identifiés par la Commission de Discipline), l'utilisation d'oreillettes, et le déploiement du « Label Arbitrage ». Il a été demandé à la Commission de Discipline de fournir une liste des matchs ayant posé soucis en 2024/2025 sur les échelons D1, D2 et D3 et qui sont de nouveau au programme des calendriers 2025/2026, afin de travailler dans l'anticipation.

Afin d'aller plus loin vis-à-vis de la saison passée, il est rappelé l'enjeu majeur de la sensibilisation dans les clubs, véritable « nerf de la guerre ». L'objectif clairement annoncé est de recruter, mais aussi de former les acteurs du football en les exposant le plus tôt possible dans leur carrière de footballeur à ce qu'est un arbitre. Cette action a été insuffisante l'an dernier et doit être maximisée.

D'un point de vue financier, le succès du loto a permis de reverser 670€ à l'UNAF24. Les nouveaux maillots d'échauffement Nike sont arrivés et seront distribués le vendredi 29 août 2025, uniquement aux arbitres présents et excusés, afin d'assurer une cohérence vestimentaire. Les finances saines du District permettent ces investissements.

Au niveau de la LFNA, l'été a été mouvementé, avec des appels encore en cours, notamment la situation du BERGERAC PERIGORD FC, amenant il y a quelques jours à la création nécessaire d'une poule à 13 équipes en D2 afin d'y intégrer l'équipe réserve du BPFC.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Victor DELACOUR revient tout d'abord sur une proposition de modification du décompte du temps de jeu visant à décompter l'intégralité du temps de jeu perdu, à l'image de la Coupe du Monde. Même en cas d'application par la LFNA, Jonathan BLONDY et le Pôle Arbitrage à l'unanimité se disent opposé à cette application au niveau départemental. La décision finale revient en tout état de cause au Comité Directeur du District quant à une éventuelle application dans les compétitions de District.

Pascal GRAULIERE demande si l'ensemble des arbitres de D1 ont accepté le principe d'utilisation des oreillettes. Réponse lui est apportée quant au refus d'un arbitre et l'acceptation avec un match test pour un autre arbitre. Tous les autres arbitres ont donné une réponse favorable à cette proposition.

Il demande également si le projet d'échanges d'arbitres avec les districts voisins avance. Quentin BERTHELET lui répond que des conventions sont en cours de préparation avec le Lot-et-Garonne (47), la Corrèze (19) et la Charente (16). Le projet sera présenté au Comité Directeur pour acceptation le samedi 30 août prochain.

Serge BATTOU demande des éclaircissements sur le profil de plusieurs arbitres qu'il ne connaît pas ou peu (Axel FUSTINONI, Fabrice ROUSSEAU, Mirhane HOUMADI-HALIMI et Julien DUFOUR). Benjamin HAUTIER lui donne les éléments de réponses et rappelle que les arbitres en année sabbatique sont notés non désignables sur Foot 2000.
Victor DELACOUR rappelle qu'une réunion en visioconférence est programme le 25 août avec les observateurs JAD.
Thierry JACQUEMET demande le délai de publication des désignations des observateurs et la procédure à suivre en cas de problème d'accès au logiciel Foot2000. Son objectif étant de pouvoir positionner les délégués le plus tôt possible et le plus efficacement possible. Arnaldo DOS SANTOS lui répond que les désignations sont publiées 10 jours avant, mais visibles en interne sur Foot2000 environ trois semaines à l'avance. Si l'accès au logiciel n'est pas encore actif, les deux hommes entreront en contact afin de planifier les futures désignations.
Quentin BERTHELET termine en rappelant que les candidats aux postes de chargés de mission en arbitrage seront rencontrés dans le courant de la dernière semaine d'août.
Il évoque également le développement de l'arbitrage Futsal souhaité, en collaboration avec Quentin MARQUET et Mahdi MANAA. Un accompagnement à distance via WhatsApp sera proposé de façon régulière, avec des sessions mensuelles de 30 minutes pour les arbitres Futsal. Des observations seront positionnés sur les levers de rideau à NEUVIC SUR L'ISLE.

La réunion s'achève à 21h45
Prochaine réunion : Vendredi 24 octobre 2025
Lieu : Maison du Football de Marsac sur l'Isle

Le Responsable du Pôle Arbitrage, Le Secrétaire de séance,

Quentin BERTHELET. Benjamin HAUTIER.